



Indemnité licenciement pour inaptitude

Par **grinedy06**, le **07/01/2011 à 07:56**

Bonjour, je suis en cours de licenciement pour inaptitude j'aurai voulu connaître, après 30 ans d'ancienneté et un salaire net de 1200 euros par mois net, le total de mes indemnités de licenciement si qq un peut me renseigner? dans l'attente!!

Par **P.M.**, le **07/01/2011 à 11:32**

Bonjour, L'indemnité de licenciement se calcule sur le salaire brut (la moyenne des 3 ou 12 derniers mois)... Elle est de 1/5^e de mois par année de présence + 2/15^e de mois à partir de la 10^e année, elle est doublée si l'inaptitude est consécutive à un accident du travail ou une maladie professionnelle, mais celle prévue à la Convention Collective applicable peut être plus avantageuse sachant qu'elle n'est pas forcément doublée...

Par **grinedy06**, le **09/01/2011 à 09:58**

merci pour votre réponse